Le personnel du service

Equipe médicale

Docteur AL SHOUAIB
Chef de Service
Chirurgie Générale

Docteur NEATA

Chirurgie Générale

Docteur SCHLESSER

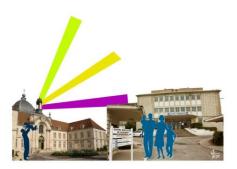
Chirurgie Viscérale et Digestive

Docteur TURCAN Urologie

Equipe paramédicale

Le Cadre de Santé
Les infirmiers (es)
Les aides-soignants (es)
Les agents des services hospitaliers
Le kinésithérapeute
Les secrétaires médicales

« un hôpital à taille humaine... »





Centre Hospitalier de Chaumont 2, rue Jeanne d'Arc C\$ 10514 52014 CHAUMONT CEDEX www.ch-chaumont.fr

Service de Chirurgie

Secrétariat 03.25.30.70.16



Madame, Mademoiselle, Monsieur,

L'ensemble du personnel vous souhaite la bienvenue dans ce service.

Ce document, rédigé à votre attention, contient des informations et des principes d'organisation interne.

Nous souhaitons répondre au mieux à vos attentes et à vos questions.

L'équipe de Chirurgie.



Informations générales

Tous les matins, vous recevrez la visite du (ou des) chirurgien(s) accompagné(s) des infirmières, du cadre de santé et, éventuellement, des étudiants et du kinésithérapeute.

Informations médicales

Les chirurgiens reçoivent les familles sur rendez-vous pris auprès du secrétariat : **03.25.30.70.16**

Ouverture du secrétariat : du lundi au vendredi de 8h à 12h et 14h à 18h ou 13h30 à 17h30

Dans le cadre du respect du secret professionnel, les informations médicales ne peuvent être délivrées que par les chirurgiens : aucun renseignement médical ne peut être donné par téléphone.

Afin de favoriser l'information, nous vous invitons à choisir dans votre famille une personne référente chargée de demander des informations sur l'état de santé de votre proche et de transmettre ces données à la famille.

Modalités des visites

Visite autorisée de 11h à 20h tous les jours.

Pour votre bien-être et celui des autres patients, nous vous serions reconnaissants de :

- Limiter le nombre de personnes en visite,
- Eviter le bruit,
- Ne pas apporter de boissons alcoolisées,
- Ne pas fumer,
- Ne pas apporter de fleurs ou plantes en terre.

Autorisation de sortie

Les sorties peuvent être effectuées dès 11h00 ou en début d'après-midi.

Des permissions de moins de 48h peuvent être autorisées sous réserve d'un avis médical favorable.

RESTAURATION

Les repas sont servis en chambre à 7h15, 12h00 et 18h15.

Une personne de votre entourage peut prendre son repas en votre compagnie, ainsi que les parents désireux de rester auprès de leur enfant la nuit (frais d'hébergement, repas). Nous vous invitons à vous renseigner auprès du personnel ou du secrétariat.

Effets personnels

Pour votre confort et votre bien-être, nous vous recommandons de bien vouloir apporter votre nécessaire de toilette et des vêtements.

Téléphone

Si vous souhaitez brancher la ligne téléphonique de votre chambre, vous devrez payer un forfait (s'adresser au Service aux Patients).

L'usage des téléphones portables n'est pas autorisé dans l'enceinte de l'établissement.

Télévision

Une télévision est mise gratuitement à votre disposition dans la salle d'attente à l'entrée du service.

La télécommande pour le téléviseur de votre chambre vous sera remise à la boutique « Relais H » située au rez de chaussée.

Dépôt de votre argent Et objets de valeur

Nous vous conseillons vivement de ne garder dans votre chambre que ce qui vous est strictement indispensable.

Evitez si possible d'amener de l'argent liquide, des bijoux et autres objets de valeurs...

Divers

Un questionnaire de sortie vous sera remis à la fin de votre hospitalisation, que vous pouvez remplir avec votre famille si vous le souhaitez.

